

L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DE L'ANGLAIS ET TRANS-ETHNIFICATION AUX ÉTATS-UNIS¹

Par **Richard Ruiz**, Professeur, Université d'Arizona, États-Unis • ruizr@email.arizona.edu

Traduit de l'anglais

RÉSUMÉ Dans l'article qui suit, nous présentons une thèse selon laquelle l'aménagement linguistique aux États-Unis est envisagé dans une optique plus large de « trans-ethnification », un processus par lequel les groupes minoritaires subordonnent leur langue et leur culture à celles de l'État avec pour objectif de « devenir » Américains. La trans-ethnification diffère de l'assimilation : les individus n'ont pas ici à abandonner complètement leur identité culturelle pour s'intégrer au pays. Ce qui importe est qu'ils transfèrent complètement leur allégeance politique à l'État-nation. La pratique de leur langue et de leur culture peut renforcer l'État dans la mesure où elle n'entre pas en compétition avec celle des États-Unis.

ABSTRACT The primary thesis presented here is that language planning in the USA is carried out within a general vision of transethnification, a process by which minority groups are expected to subordinate their language and culture to a larger sense of "being American." Transethnification therefore differs from classic assimilation in that ethnic groups do not have to abandon completely their cultural identities in order to be integrated into the nation-state; what is necessary is that their political allegiance must be transferred completely to the multinational state, even while their local cultural and language practices retain a semblance of authenticity. In fact, such local practices are seen as contributing to the strength of the nation-state, so long as they do not reflect a competing political identity.

Pour citer cet article : Ruiz, R. (2010). « L'aménagement linguistique de l'anglais et trans-ethnification aux États-Unis », *Télescope*, vol. 16, n° 3, p. 96-112.

Bien que l'aménagement linguistique en tant qu'activité pratiquée par les sociétés et les individus soit probablement aussi ancien que l'usage même de la langue, le secteur professionnel de cette discipline et l'étude systématique de la question ne se sont véritablement établis qu'au milieu du XX^e siècle (voir Kaplan et Baldauf, 1997). Les objectifs de départ des pionniers de l'aménagement linguistique étaient principalement axés sur la recherche de solutions à des problèmes linguistiques particuliers qui coïncidaient avec le développement de nouvelles nations émergeant de décennies – et parfois de siècles – de colonialisme (Tollefson, 2002). Cette problématique est clairement illustrée dans certains ouvrages des débuts tels que *Language Problems of Developing Nations* (Fishman, Ferguson et Das Gupta, 1968) et *Can Language Be Planned?* (Rubin et Jernudd, 1971). Malgré les titres de ces écrits, il était clair dès le départ que les enjeux ne se limitaient pas à la langue et qu'ils

¹ Certaines sections de cet article ont été présentées en 1986 lors de l'Annual Meeting of the American Anthropological Association à San Francisco et plus récemment en 2009 dans le cadre du deuxième International Congress of Applied Linguistics au Costa Rica. L'auteur tient à remercier Brendan O'Connor, Janelle Johnson, Leila Varley Gutierrez ainsi que les membres des Language Planning Seminars de l'Université d'Arizona pour leurs précieux conseils.

présentaient de plus vastes implications sociales. Dès lors, le domaine a été rapidement investi et documenté par des chercheurs issus non seulement de la sphère de la langue et de la linguistique, mais également d'une grande variété de disciplines comme l'anthropologie (Heath, 1972), l'économie (Coulmas, 1992; Jernudd, 1971), l'éducation (Andersson et Boyer, 1970; John-Steiner, 1971), le droit (Leibowitz, 1969; Turi, 1977), la science politique (Kelman, 1969 et 1971; Pool, 1972; Weinstein, 1983), la psychologie (Lambert et Tucker, 1972; Macnamara, 1971) et la sociologie (Lieberson, 1971). La recherche et les ouvrages sur le sujet n'ont cessé de se multiplier au fil des ans. L'aménagement linguistique est ainsi devenu un vaste domaine qui touche possiblement à toutes les dimensions de la vie publique, ce qu'illustre bien l'énumération qui suit des activités et des préoccupations des responsables de l'aménagement linguistique :

- le maintien et le transfert des connaissances linguistiques et la revitalisation des langues;
- l'établissement des normes linguistiques et des réformes de l'orthographe;
- l'édition de dictionnaires, de grammaires, de précis stylistiques et d'ouvrages terminologiques;
- la formation des enseignants;
- l'enseignement des langues et les campagnes d'alphabétisation;
- l'élaboration des politiques linguistiques (donc celles liées aux langues officielles et à la langue d'enseignement);
- les services d'interprétation et de traduction judiciaires;
- les statuts social et politique des communautés linguistiques minoritaires;
- les droits linguistiques, l'intégration politique et linguistique et l'identité linguistique et culturelle;
- les opportunités économiques du domaine de la langue (le « marché linguistique ») et les médias.

À la lecture de cette liste, il apparaît évident que l'aménagement linguistique touche des aspects très profonds de la vie d'une société. Sommairement, et comme l'ont signalé de nombreux auteurs, l'aménagement linguistique est synonyme d'aménagement social. Il incombe par conséquent de garder à l'esprit ce contexte social plus large lors de tentatives de compréhension du rôle joué par les langues dans la société. À cet égard, la recommandation de Spolsky (2004) est utile. Celui-ci met en garde contre le danger du « lingu-centrisme », une approche de l'étude des langues et des politiques linguistiques qui fait fi des forces sociales plus vastes en jeu :

[L]a politique linguistique existe au sein d'un système complexe de facteurs sociaux, politiques, économiques, religieux, démographiques, éducatifs et culturels qui façonnent l'écologie globale de la vie humaine... La langue et la politique linguistique doivent être étudiées dans leur contexte le plus large et non pas traitées comme des univers en vase clos. La langue est un facteur central, mais le « lingu-centrisme » impose une vision limitée (Spolsky, 2004, p. IX-X).

Le développement de l'aménagement linguistique en tant que discipline correspond à peu près à celui du domaine plus vaste de la sociolinguistique et, spécifiquement, au sous-domaine de la politique linguistique. Même après un demi-siècle d'élaboration, un grand nombre de questions importantes, voire

fondamentales, demeurent inexplorées. Le propos de cet article est d'aborder quelques-unes de celles-ci dans l'espoir d'éclaircir les manières dont l'aménagement linguistique pourra éventuellement permettre la compréhension de certaines questions primordiales.

Dans les prochaines lignes, nous nous concentrerons sur l'aménagement linguistique aux États-Unis, bien qu'il ne soit pas aisé de séparer cette question des avancées observées ailleurs. De nombreuses publications portant sur le sujet ont offert des dissertations beaucoup plus complètes que ce qu'il est possible d'inclure dans ce cadre limité qu'est le nôtre. Parmi les plus récentes, on compte celle de Gándara et Hopkins (2010) et celle de Menken et García (2010). Ces deux ouvrages ont pour objet l'effet des politiques linguistiques sur les écoles. Les deux premières auteures mettent l'accent sur les progrès dans le domaine aux États-Unis, en particulier dans certains États clés², alors que les secondes examinent ces enjeux dans une perspective internationale. Les controverses inhérentes à la collision des questions sociales et linguistiques ont été récemment exacerbées par les changements démographiques ainsi que par les enjeux politiques aux États-Unis. L'intérêt principal du présent article est de tenter d'expliquer l'émergence soudaine de ces conflits et son propos sera resserré autour des questions d'identité politique et d'intégration, par une étude des mouvements d'officialisation de l'anglais aux États-Unis.

■ L'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE ET LA TRANS-ETHNIFICATION

Les mouvements vers l'officialisation de la langue anglaise aux États-Unis sont en phase avec la tendance des grands États multinationaux faisant la promotion d'une culture publique trans-ethnique qui requiert une allégeance politique en faveur de l'État-nation administratif. Cet État-nation s'attend d'ailleurs à voir cette allégeance démontrée dans un minimum de dimensions majeures de la vie publique, dont l'une sera le comportement linguistique³. Selon Fishman (1968), l'intérêt des États les force à agir de manière à assurer leur survie en encourageant le « nationisme » au détriment du nationalisme et en favorisant un attachement

² Pour connaître les propos de Gándara et de Hopkins, consulter le compte rendu de leur ouvrage dans la section Recensions du présent numéro (p. 188).

³ Cette tendance se manifeste souvent au détriment des langues minoritaires dans leur relation avec les plus puissantes. Les premiers mots de l'allocution du directeur du Centre UNESCO de Catalogne lors d'une conférence internationale sur la promotion de la langue en Europe et en Russie en sont un exemple : « La prédominance des États-nations traditionnels signifie que les langues officielles de ces États en viennent à dominer et que les langues des nations dénuées d'États sont menacées en raison de la faible protection dont elles font l'objet. La situation est d'autant plus grave dans le cas des États multinationaux ou plurilingues qui malgré tout classent leurs langues de manière hiérarchique et font d'une seule d'entre elles la langue officielle de l'État, en prétextant qu'elle est la langue majoritaire sur le plan démographique ou en se basant sur les rapports de force » (Colomines, 2005, p. 207). Des déclarations similaires peuvent être repérées d'un bout à l'autre de la documentation liée à l'aménagement linguistique. Pour des exemples récents, consulter les travaux de Maurais et Morris (2004) et de Brock-Utne et Hopkins (2005).

plus objectif qu'affectif au système politique (Kelman, 1969).

La distinction que faisait Fishman entre « nationalisme » et « nationalism » demeure pertinente, en particulier dans le cadre d'une tentative de compréhension du rôle que tient la langue dans les dynamiques qui nous concernent. Son objectif était de mettre en lumière les situations complexes dans lesquelles des groupes ethno-linguistiques (des nationalités) se retrouvent au sein d'États-nations plus grands (des nations)⁴. Son analyse montre clairement que qualifier tous les cas de construction de nations du seul terme « nationalisme » est non seulement simpliste, mais fallacieux. Le processus par lequel les groupes ethniques deviennent des nationalités diffère grandement de celui par lequel diverses nationalités obtiennent un attachement identitaire à un État-nation; pourtant, le même terme est employé pour faire référence à ces deux mécanismes⁵. En somme, le nationalisme met l'accent sur les attachements locaux et ethniques et peut se dissocier et même s'opposer à l'éthos de l'État, s'harmoniser à lui de manière substantielle ou complète (l'État-nation d'Edwards), ou – comme il sera démontré ci-dessous – se nicher quelque part entre les deux. Il est toutefois important de ne pas minimiser l'importance du rôle que jouent ces attachements locaux et ethniques dans la formation de l'identité. Ainsi, aux États-Unis, une personne peut se considérer d'abord Navajo, Africain-Américain ou Chicano. Lorsque la langue est un facteur parmi ces attachements, elle devient un mécanisme supplémentaire de construction de l'identité. Le défi que représente le nationalisme pour l'État est alors l'adoption de stratégies faisant en sorte que ces groupes commencent à modifier leur allégeance en sa faveur.

L'une des avenues possibles dans cette optique est la proposition par l'État à ses citoyens d'un système de contrepartie (allégeance et engagement envers ses valeurs et ses pratiques en échange d'une part du gâteau), qu'il s'agisse de récompenses économiques prenant la forme d'un accès à de la formation et à des emplois, de statut social engendré par une reconnaissance officielle ou d'une quelconque combinaison de sanctions. De telles mesures mettent en avant l'idée que les biens que l'État peut fournir sont au moins aussi satisfaisants que ceux pouvant

⁴ Des divergences de points de vue subsistent à propos de ces termes. Voir à ce sujet l'étude d'Edwards (2009) portant sur le nationalisme et sa relation à l'ethnicité. L'auteur critique particulièrement l'usage du terme « État-nation » lorsqu'il est employé comme synonyme de « pays » ou simplement d'« État ». La nation, pour lui, est « une communauté subjective ou "imaginée" dans le sens que l'entend Anderson », alors que l'État est une unité administrative rattachée à un territoire (Edwards, 2009, p. 171). Le terme « État-nation » devrait nécessiter la proximité des deux concepts, ce qui n'est pratiquement jamais le cas. Ce qu'Edward appelle la « nation » est la « nationalité » pour Fishman, et l'État, dans le lexique d'Edward, devient la « nation » dans celui de Fishman. Nous ne pouvons pour le moment contredire Edward et nous considérerons, dans le cadre de la présente étude, que Fishman propose la même distinction avec des termes différents.

⁵ Les exemples historiques de convergence identitaire civique liant divers groupes ethniques abondent. Il est possible d'observer un tel système de convergence politique liant les Américains d'origine mexicaine, les Portoricains et certains groupes d'immigrants d'Amérique centrale et d'y voir une entité politique « latine ». Bien que ce terme, de même que celui d'« Hispaniques », soit contesté avec considérable justesse, il permet également de favoriser la concentration des intérêts politiques.

être obtenus par les relations émotives se rattachant au clan local. Éventuellement, après avoir cultivé un tel arrangement de raison pendant plusieurs générations, l'État peut commencer à détourner une part de l'attachement affectif traditionnellement réservé au clan, et dès lors entreprendre vers le cercle social plus vaste une migration qui érodera la solidarité du groupe ethnique. Cette adaptation de la vision de Kelman des relations entre les ethnies et l'État est comparable à l'idée de « nationalisme civique » proposée par Smith (2007) et contestée par Edwards (2009)⁶. Dans cet article, nous explorons des manières par lesquelles les États procèdent pour engendrer une allégeance ethnique. Les arguments étalés ne contredisent pas substantiellement les idées de Smith et de Kelman, mais ils ont plutôt comme objectif la compréhension des processus mis en œuvre dans le cadre de leur réalisation.

En accord avec Smith (2007) et de nombreux autres auteurs qui le prétendent, il n'est en rien nécessaire de tenter d'éroder les liens ethniques pour préserver l'intégrité de l'État. Les grands États pourraient tolérer, voire encourager, les attachements ethniques locaux et le pluralisme culturel tout en demeurant non seulement viables, mais épanouis. Smith imagine « un idéal civique de la nation, construit sur l'union de la nation et de l'État et un type politique de nationalisme » (Smith, 2007, p. 325). Or la règle, établie et solidifiée au cours des siècles d'insensibilité envers les besoins des petites communautés ethniques, n'est que très rarement brisée et des doutes significatifs demeurent au sujet de l'éventuel succès des exceptions modernes (voir par exemple le statut officiel octroyé à court terme aux langues aborigènes en Australie dans le cadre de la National Policy on Languages [LoBianco, 1987], qui dut très vite faire face à un nouveau gouvernement désireux de confirmer l'hégémonie de l'anglais et des langues asiatiques [Dawkins, 1991]).

La trans-ethnification peut se définir ainsi : au sein de la hiérarchie des allégeances qui composent l'identification (chaque personne possède de multiples identités qui rivalisent pour la priorité selon les circonstances), les personnes et les communautés subissent le phénomène de la trans-ethnification lorsque les attachements locaux (ethniques) sont subordonnés, voire supprimés, dans leur relation avec les attachements nationaux. L'iconographie de ces attachements peut être largement codifiée par des valeurs politiques – l'individualisme capitaliste, la démocratie et les diverses libertés garanties par la Charte des droits en sont des exemples aux États-Unis. Par la trans-ethnification, une personne peut se battre pour son pays (littéralement ou symboliquement) malgré un contexte historique d'oppression et de mépris de la part de ce pays envers son ethnie. Le fait que les Afro-Américains continuent à se distinguer lors de leur service militaire dans l'armée américaine n'est compréhensible que dans le contexte de l'allégeance de cette communauté à l'État ou à son idéal. On note par ailleurs que les Afro-Américains, de même que d'autres groupes minoritaires, ont tendance à être sur-représentés dans l'armée américaine comparativement à leur proportion dans la population. Les membres de ces groupes ethniques continuent d'exceller lors de

⁶ Voir également l'article de Conversi (2007) portant sur l'instrumentalisme et sa relation à l'attachement ethnique.

leur service militaire ainsi que dans leur engagement patriotique pour une société qui, même dans l'ère « post- raciale » qui a vu un président noir être élu, ne sait reconnaître cette loyauté et encore moins traiter ces groupes tels qu'ils le méritent. Certaines de ces personnes servent un pays qui ne leur a toujours pas offert de citoyenneté.

Ces attitudes en apparence étranges sont également observées dans d'autres régions des Amériques. Ainsi, en dépit des grandes injustices infligées aux groupes amérindiens au Mexique, au Guatemala, au Pérou et en Bolivie, on y constate toujours une évidente loyauté, allant jusqu'à l'amour, des Premières nations pour leur pays adoré : les écoliers du Chiapas se tiennent à l'extérieur chaque matin pour saluer le drapeau et chanter l'hymne national avec beaucoup d'enthousiasme; les foules de Santa Cruz, de Chichicastenango, de Lima et des centaines d'autres communautés paradent et dansent pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance de leur pays ou la victoire de leur équipe de soccer⁷ face à celle des États-Unis.

Tous ces exemples révèlent la présence dans un pays, aussi imparfait qu'il ait pu se montrer, d'une éthique forte et répandue qui demande la loyauté envers ses idées fondatrices et, dans la plupart des cas, l'obtient même de la part de ceux susceptibles de la rejeter. Par contre, cette confiance ne signifie pas pour autant que ces individus négligent leur propre distinction culturelle. Ils se sont approprié, par eux-mêmes ou sous la contrainte, une identité politique qui affirme leur lien à la mère patrie. Ces loyautés risquent néanmoins d'entrer en conflit. Bien qu'il soit impossible de les comparer aux actions de communautés minoritaires dans d'autres États (par exemple dans l'Afrique du Sud pré-Mandela), où les actes de désobéissance civile servent de rappel constant de la fragmentation politique de l'autorité civile là où la trans-ethnification n'a pas été accomplie, les ruptures ponctuelles de ces allégeances publiques (par exemple les émeutes de Los Angeles des années 1960 et 1990) sont des indices significatifs de la fragilité de ces formations identitaires publiques/privées. Il est possible de conclure que les États sont à même de créer des conditions grâce auxquelles les attachements ethniques et l'allégeance pour l'État peuvent coexister.

Ce qui différencie la trans-ethnification de l'assimilation est le fait que dans le premier cas il ne soit pas nécessaire aux populations de perdre leur caractère ethnique pour être utiles à l'État. Les attachements locaux sont non seulement permis, mais entièrement désirables pourvu qu'ils possèdent un certain aspect qui les rende acceptables dans le cadre de la culture publique. Il n'est pas non plus nécessaire, comme c'est le cas dans la pleine assimilation décrite par Gordon (1964), que l'attachement d'une personne pour l'État soit de nature affective (dans le sens que l'entend Kelman de l'histoire et de l'authenticité). Il suffit que les actions publiques d'une personne témoignent de son acceptation de la légitimité de l'État et de ses idéaux, bien que ceux-ci ne soient pas toujours, ou même rarement, concrétisés. Il est à espérer que de telles démonstrations publiques d'allégeance convaincront les ennemis de l'État de la cohérence de celui-ci et montreront aux

⁷ En Amérique du Nord, le soccer est le nom donné au sport considéré par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), soit le football [NDLR].

nouvelles générations d'enfants issus des minorités que le succès de leur avenir est tributaire de leur appui à l'éthos majoritaire.

Dans les prochaines lignes, nous tenterons de décrire le cas des États-Unis d'Amérique au moyen de trois propositions :

- Bien que les différences culturelles soient valorisées, la « diversité culturelle » est plus tolérée que le « pluralisme culturel »;
- Bien que le pluralisme culturel soit toléré, il l'est en tant que pluralisme privé plutôt que public;
- Bien que le pluralisme public soit toléré, il l'est de manière symbolique plutôt que personnelle et politique.

La question de savoir si ces propositions s'appliquent à d'autres cas ne sera pas élucidée dans le cadre de cet article.

La prépondérance de la diversité sur le pluralisme

La première proposition offre une distinction entre diversité et pluralisme. De manière prosaïque, cela signifie qu'il existe une distinction entre les différences individuelles (bien que non-idiosyncrasique) et de groupes. Dans la pratique, ces concepts ne sont pas clairement discriminés, et de fait, nombre d'auteurs emploient l'un ou l'autre terme sans aucune distinction. Par exemple, lorsque Sonia Nieto (2004) parle d'« affirmation de la diversité » ou lorsque Eugène Garcia (1995) propose de faire face au « défi de la diversité culturelle et linguistique » dans les écoles, ils réfèrent tous deux véritablement au pluralisme, selon l'acceptation qu'il en est fait ici. Pour ce qui est de la diversité, elle est illustrée par l'étudiant mexicain (du Mexique), chinois (de Chine) ou portugais (du Portugal) assis dans une salle de classe comme celle que nous avons visitée à Chicago. Tous ont été éduqués dans leur pays d'origine, et par conséquent aucun ne parle l'anglais. Mais leurs parents, étudiants à l'université, souhaitent qu'ils fréquentent cette école pour qu'ils y apprennent l'anglais. Sur le plan de la technologie et de l'approche, ces élèves représentent un défi. Devant de tels jeunes, on se pose la question « comment leur apprendre, puisqu'ils ne comprennent pas la langue de l'enseignant? ». Il s'agit d'un problème technique, résolu relativement rapidement avec l'aide des parents de l'élève, qui retourneront probablement dans quelques années au Mexique, en Chine ou au Portugal. Ces familles vivent parmi la population américaine pendant quelque temps, possiblement dans des communautés ethniques séparées ou non. Il ne serait pas étonnant de les voir vivre et faire leurs courses dans le même quartier que les enseignants de leurs enfants. Ils sont considérés comme des additions intéressantes et enrichissantes, bien que complexes, aux salles de classe et aux écoles. S'il peut être soutenu qu'ils représentent quoi que ce soit au-delà d'eux-mêmes, ils sont tout au plus des ambassadeurs timides de terres éloignées (c'est de cela dont il est question lorsqu'on définit ces personnes comme des individus distincts mais non-idiosyncrasiques). S'il leur est demandé d'apporter une certaine contribution culturelle à l'expérience des autres étudiants, c'est que leur valeur d'étrangers en tant qu'étrangers est enrichissante sur le plan scolaire, et non pas qu'il est souhaitable pour la société ou l'école de s'approprier l'étranger d'une manière ou d'une autre. Il arrive fréquemment que cette tendance aille au-delà de la

simple appréciation de ces différences culturelles, jusqu'au point de la rechercher et de la cultiver (par exemple dans les programmes d'échange ou dans les projets de villes jumelées). De telles différences ne sont jamais l'objet de prosélytisme; dans ces circonstances, il serait honteux de détourner l'aspect exotique de ce type de culture « autre ».

Il est question, dans ce cas précis, de différence culturelle sans danger : encourager, voire affirmer, la « diversité » crée l'impression d'une action en faveur de la paix sur la Terre par le truchement de la bonne volonté. Pour les enfants qui côtoient de telles personnes, il s'agit d'une expérience utile. On ne constate aucun scrupule à l'idée d'exploiter leur savoir, d'explorer ce fastueux entrepôt de richesses culturelles et linguistiques qu'ils apportent sans nul doute avec eux. Il est possible que de nombreuses stratégies dans l'enseignement de l'anglais langue seconde aient été développées de manière significative grâce à ces élèves; certaines des innovations dans le domaine de l'enseignement ont même peut-être été conçues pour eux.

Juan José de South Tucson en Arizona fait face à une toute autre situation. Sa famille habite le quartier depuis des générations. Ses parents s'adressent à lui en espagnol, comme c'est le cas de la plupart de ses parents et de ses amis. Il est bilingue, mais éprouve des difficultés à lire et à écrire en anglais. Son enseignante doit parcourir 16 kilomètres pour se rendre à l'école chaque jour. Elle aimerait avoir plus de contacts avec les parents de Juan José, mais ceux-ci ne parlent que très peu l'anglais et ne viennent à peu près jamais à l'école. Son enseignante ainsi que de nombreux professeurs et administrateurs de l'école sont sympathiques, mais développent une frustration causée par son manque de progrès. Ils expriment leurs inquiétudes au sujet du quartier et de son environnement non anglophone, et dans leurs moments de candeur, ils considèrent même le quartier comme un véritable obstacle au succès de leurs élèves. Nous ne sommes pas ici en présence du type de différence culturelle qui doit être encouragée, conviée dans la classe, ne serait-ce que dans le cadre d'une cérémonie protocolaire d'« appréciation culturelle »; il est risqué de tenter de domestiquer ce type de culture « autre ». Au contraire, il est mieux vu de l'ignorer, voire de l'éradiquer, afin que ces enfants puissent progresser.

Juan José n'est pas un intervenant culturel individuel. Il est un représentant de sa communauté, de son passé et de son avenir; il est le même enfant qui se présente dans les classes américaines depuis des générations et continuera à le faire dans le futur. Même si elles vivent au milieu de la population des États-Unis, ces familles sont toujours considérées comme étrangères. Galindo et Vijil (2004, p. 38) qualifient ainsi ce cas d'espèce : « un phénomène de Latino-en-tant-qu'étranger dans le contexte duquel des résidents de longue date et des immigrants récents sont perçus comme des étrangers ». Cette forme de nativisme est plus virulente que celle qui a affecté les premiers groupes d'immigrants venus d'Europe parce que les Latinos sont plus aisément identifiables en raison de leur langue et de la couleur de leur peau. Ils constituent un problème persistant. On espère au mieux secourir l'un d'eux et ainsi valider l'éducation qu'on lui aura prodiguée. La question qui se pose au sujet de Juan José est : « À quelle vitesse est-il possible de le soustraire à sa communauté de façon à lui donner une chance de succès? » Plus profondément :

« Si on lui enseignait en espagnol, c'est-à-dire dans la langue qu'il comprend, ne serait-ce pas une manière de favoriser la continuation du phénomène de ghetto qui a entraîné dès le départ son handicap? »

Juan José n'est pas un individu, il est un pion, un représentant de sa communauté. Ses « problèmes » ne sont pas que les siens : ils sont une démonstration des soucis de sa communauté. Son handicap est existentiel, et non circonstanciel. Il n'est pas un « immigrant » qui repartira bientôt en libérant la société de son problème. Demain ou l'an prochain, son petit frère ou son cousin entrera dans la classe, comme cela a été son cas, et quelque petit progrès que Juan José sera parvenu à accomplir deviendra un lointain souvenir : il faudra repartir à zéro. Voici comment sont conceptualisés les problèmes du pluralisme, par opposition aux avantages de la diversité.

La priorité au privé plutôt qu'au public

Bien que la seconde proposition confirme le fait que le pluralisme culturel ne soit pas apprécié, elle reconnaît malgré tout l'existence de contextes dans lesquels il faut non seulement le tolérer, mais aussi le soutenir. Si une place doit être accordée au pluralisme culturel, ce sont dans les sphères de la famille et de la communauté qu'il faut le cantonner. Bien qu'il existe des personnes susceptibles de nier aux communautés ethniques leur droit de choisir leur identité et d'élever leurs enfants comme bon leur semble, ils sont souvent contredits et qualifiés d'extrémistes ou d'anti-immigrants (une étiquette qui, en soit, brouille la question, puisque le statut d'immigrant est rarement impliqué dans le débat). Mais lorsque les ressources communes et publiques sont mises en cause, la résistance face à la mise en œuvre de programmes d'identification ethnique s'élargit et s'exprime avec plus de liberté. C'est pourquoi l'éducation bilingue, considérée comme un programme qui favorise l'identification ethnique, fait face à tant d'opposition. Enchâssé dans les cursus des écoles publiques, ce programme utiliserait les fonds publics pour subventionner une activité largement reconnue comme essentiellement privée. Le même raisonnement fait en sorte que l'enseignement bilingue, les bulletins de vote bilingues et d'autres aspects de la vie publique sont concernés par les projets de loi visant à faire de l'anglais la langue officielle.

Bien que de nombreux États, dont le Colorado, le Massachusetts et la Floride, aient récemment considéré l'idée d'adopter des mesures que d'aucuns qualifieraient d'anti-immigration, l'Arizona a été le plus visible. Depuis 2000, la législature et l'électorat ont adopté plusieurs versions de lois contre l'enseignement bilingue, ils ont apporté des modifications à la Constitution faisant ainsi de l'anglais la langue officielle de l'État (Fitzsimmons-Doolan, 2009) et ont établi des règles empêchant le financement public des classes d'anglais pour les immigrants sans papiers. Plus récemment, le Secrétaire des écoles de l'État d'Arizona a lancé une campagne pour promouvoir une loi destinée à éliminer le financement public des études ethniques dans le deuxième plus vaste district scolaire de l'État. La loi 2281 interdit aux écoles publiques d'offrir des cours qui « font la promotion du renversement du gouvernement des États-Unis, qui font la promotion de la haine envers une race ou une classe de la population, qui sont conçus principalement

pour des élèves d'un groupe ethnique particulier, [et] qui soutiennent la solidarité ethnique au détriment du traitement des élèves en tant qu'individus ». Avec cette loi, le surintendant peut juger du niveau de conformité des écoles publiques à ses stipulations et, le cas échéant, imposer des sanctions financières (État d'Arizona, Chambre des représentants, 2010). Le surintendant a également déclaré son intention d'imposer une règle forçant les directeurs d'école à congédier les enseignants qui parlent anglais avec un accent (Jordan, 2010). Bien qu'il soit possible d'argumenter que tout le monde parle une langue avec un accent, cette mesure est largement perçue comme un reflet de l'attitude anti-hispanique très répandue dans les agences d'État, en particulier dans le département de l'Éducation. Tous ces exemples témoignent de l'atmosphère généralisée qui règne en Arizona, ainsi que dans d'autres États. On y considère toute accommodation publique de l'ethnicité et des langues autres que l'anglais comme la promotion du nationalisme ethnique et du préjudice, plutôt que comme un engagement vers une volonté générale idéalisée. Les programmes d'études ethniques jouissant d'un financement public sont anti-américains et « font la promotion du chauvinisme ethnique ».

Les lois et les règles en question visent les établissements du secteur public, dont les écoles à charte. Les programmes d'enseignement des langues ancestrales et les autres efforts de conservation des langues et des cultures ne sont pas concernés par ces lois, pour autant qu'ils soient financés par le secteur privé.

La priorité de l'ethnicité symbolique face à l'ethnicité engagée

La troisième proposition admet la possible légitimité, voire l'attrait pour le public, du pluralisme culturel financé par le secteur public, mais uniquement lorsqu'il s'agit d'un coup de chapeau occasionnel en forme de reconnaissance des patrimoines ethniques servant les intérêts culturels et économiques de la population en général. Les démonstrations publiques d'identification ethnique financées par l'État pourraient se montrer particulièrement valables dans la vie artistique et économique de la communauté dominante. Le fait qu'à Chicago « tout le monde est Irlandais » le 17 mars et qu'une grande variété d'habitants de Tucson célèbrent la fête du *Cinco de Mayo* (bien qu'ils ne sachent pas avec certitude de quoi il s'agit) suggère que les démonstrations ethniques à caractère symbolique ou rituel sont précieuses pour les communautés dominantes autant que pour l'État.

La communauté économique connaît bien la valeur de la diversité linguistique. En profitant d'une main-d'œuvre bilingue, le secteur économique fait la promotion des communautés ethniques. Que serait le secteur North End de Boston sans ses « authentiques » commerçants et restaurateurs italiens, dont le personnel est formé de véritables Italo-Américains? Que serait San Francisco sans son Chinatown? Quelles sont les retombées de la rue Olvera à Los Angeles? Miami aurait-elle le même charme sans la Petite Havane? Tucson peut-elle survivre économiquement sans les restaurants de la rue South Sixth ou sans le festival Mariachi? Ces questions se répètent pour d'innombrables villes et villages d'un bout à l'autre du pays. De la même manière, les grandes sociétés ont compris que les communautés ethniques ayant conservé leur langue et leur culture peuvent représenter de véritables actifs. Les directeurs d'entreprise comme Citibank, Sears et Afni adoptent un langage

comparable à celui des partisans du multiculturalisme lorsqu'ils s'expriment sur ces questions : « Ce pays est en train de devenir une nation bilingue, avec une population hispanophone en pleine croissance, atteignant déjà les 10 à 15 %. Il s'agit d'une part importante de notre culture et de ce que nous sommes, nous, Américains. C'est un fait non négligeable pour nous, car s'adresser dans la langue natale d'une personne est la définition même du service à la clientèle » (Moore, 2006). La diversité culturelle et la maîtrise des langues sont souhaitables lorsqu'elles sont bonnes pour le capitalisme.

En plus de leur utilité, celles-ci sont également des expressions sympathiques et sûres de la différence culturelle. Elles deviennent cependant problématiques lorsqu'elles amènent les personnes au sein d'une communauté ethnique à renouveler leur engagement pour la justice sociale; elles deviennent alors des icônes qui soulignent l'histoire de l'oppression et de la discrimination qui ont jusqu'à présent caractérisé les relations entre dominants et subalternes en Amérique du Nord. Il s'agirait d'une rétrogression vers le nationalisme, alors que la trans-ethnification est conçue comme un progrès qui accommode les besoins de l'administration de l'État⁸.

■ CONCLUSION

La présente analyse mène à la conclusion que les langues autres que l'anglais sont parfaitement acceptables dans la société américaine, pour autant qu'elles soient l'affaire d'individus et non pas de communautés. Lorsqu'elles sont des langues communautaires, celles-ci devraient être confinées au secteur privé et ne pas compter sur un financement public; si un financement public peut être envisagé, cela ne sera que dans l'intérêt commun du public et non pas comme le signe avant-coureur d'un conflit d'allégeances.

La dernière proposition expose le rôle primordial que joue l'instrumentalisme dans l'idéologie courante du langage. Comme il en a été question plus haut, Herbert Kelman (1971) a mis en opposition divers modes d'identification au système national en différenciant les attachements « affectifs » et « instrumentaux ». Il décrit cette distinction dans les termes suivants :

Les personnes sont attachées au système national pour autant qu'elles sentent que celui-ci les représente – en tant que réflexion et qu'extension de ce qu'ils sont. Le système est légitime et mérite leur loyauté en proposant l'incarnation d'un peuple lié à leur identité personnelle. [...] Une personne est attachée de façon instrumentale au système national pour autant qu'elle puisse y voir un véhicule efficace pour l'accomplissement de ses propres objectifs et des objectifs des membres d'autres systèmes. Pour la personne attachée de manière instrumentale au système national, le système est légitime et mérite sa loyauté parce qu'il offre l'organisation d'une société qui fonctionne en douceur, au sein de laquelle les individus peuvent s'impliquer à leur avantage mutuel et recevoir une certaine assurance que leurs besoins seront comblés (Kelman, 1971, p. 25).

⁸ À ce propos, le lecteur est invité à consulter le texte de Roosens (1989) sur l'« ethnogenèse ».

L'orientation instrumentale sert les intérêts de la trans-ethnification de multiples manières. En général, elle pousse les membres de la population au-delà des considérations locales vers des idéaux mondiaux et systémiques. Lorsqu'une personne se préoccupe d'éléments situés au-delà de sa communauté, ces éléments s'en trouvent améliorés sur le long terme, puisqu'en éliminant les facteurs affectifs incapacitants, elle favorise le progrès, qui résulte du marché libre des biens et des idées. Il faut reconnaître que l'appel conservateur à « acheter américain » constitue une tendance rivale, mais la valeur accordée à la concurrence ouverte sur le marché demeure dominante (le conservateur Pat Buchanan conduisait une Mercedes Benz au cours de sa campagne présidentielle de 1992 intitulée « L'Amérique d'abord »). En ce qui a plus spécifiquement trait à la langue et à l'identité ethnique, on constate dans la société une sorte de stratification hiérarchique basée sur l'utilité, selon laquelle une langue plus employée est supérieure à une autre offrant peu de rendement de l'investissement nécessité par son apprentissage et son usage. On peut voir dans cette réalité un phénomène de darwinisme sociolinguistique qui assure la permanence des langues fortes (Trudgill les appelle les langues tueuses, 1991), des langues de la communication de masse, souvent au détriment des plus faibles. Il en résulte une relative indifférence des usagers des langues fortes à l'égard de la rapide disparition des « petites » langues. Après tout, bien que des langues disparaissent, c'est principalement à la suite d'avoir été remplacées par d'autres, et lorsque les autres sont des langues de la communication de masse, il est possible qu'il soit plus pertinent de célébrer que de porter le deuil face au phénomène, puisque la nouvelle langue est bien plus utile à ceux qui l'adoptent. Il vaut peut-être la peine de se demander si les communautés employant une « petite » langue n'ont pas intérêt à assister à leur propre disparition, si la récompense est l'obtention des avantages présentés par une langue plus prestigieuse (Edwards, 1984).

Afin de mieux comprendre le mouvement visant à officialiser l'anglais comme langue des États-Unis, il faut lier directement la question évoquée plus haut de l'ethnité et de la trans-ethnification aux enjeux linguistiques. La langue est associée de manière historique, voire conceptuelle, aux origines nationales des États-Unis. L'idée d'une « nation d'immigrants » est une image issue du XIX^e siècle évoquant des ethnités non anglophones (Italiens, Grecs, Hongrois, Norvégiens, Allemands) dont les appellations nationales coïncident avec les noms que portent leurs langues. Plus récemment, les Japonais, les Chinois, les Mexicains et les Hmong ont également importé dans leurs malles des ethnités presque indissociables de leurs langues dans l'esprit de la population en général. La langue est conséquemment l'une de ces « principales dimensions de la vie publique » dont il est fait mention plus haut. Il est possible de démontrer certains changements de comportement linguistique et ceux-ci permettent d'exposer des changements sur le plan de l'identité ou, du moins, de la loyauté. Le transfert d'allégeance du premier pays vers le nouveau est visible principalement par le remplacement de la langue ethnique par l'anglais. Une personne qui passe de l'italien à l'anglais *devient* Américain plutôt qu'Italien (ou voit son identité passer d'Italien à Italo-Américain à « simple Américain »).

La tendance à associer langue et nation et à insister sur l'allégeance à une langue dominante n'a rien de nouveau et n'est pas confinée aux États-Unis. La pré-tention de Mackey (2004, p. 68) selon laquelle « la soumission des langues sœurs à une langue dominante est depuis longtemps une pratique des États-nations » est abondamment documentée. De la même manière, Schlyter (2004, p. 166) mentionne l'influence des traditions soviétique et occidentale sur les décideurs d'Asie centrale qui « font de la langue l'une des principales composantes de la définition des ethnies et des nations ». C'est également l'idéologie prédominante aux États-Unis, bien qu'il pourrait en être autrement comme le suggère Morris :

Si les États-Unis d'Amérique étaient diversifiés sur le plan des langues et que la vaste minorité hispanophone y était vue comme une ressource, il y aurait plus de chances pour qu'ils voient d'un bon œil l'existence d'une Amérique du Nord linguistiquement diversifiée. Par contre, des forces puissantes au sein des États-Unis voient le monolinguisme et l'homogénéité culturelle comme des éléments essentiels à l'unité nationale et l'influence de ces forces au sein du pays devrait logiquement exercer une pression considérable sur les partenaires nord-américains des États-Unis pour qu'ils rejoignent la caravane anglophone (Morris, 2004, p. 155).

Le mouvement pour l'officialisation de l'anglais aux États-Unis doit paraître bien étrange aux observateurs externes. Tandis que des États tels que l'Arizona adoptent des lois destinées à « préserver, protéger et rehausser le rôle de la langue anglaise », une large portion des activités d'aménagement linguistique dans d'autres pays vise à protéger leurs langues nationales de l'invasion de l'anglais, malgré la compréhension généralement admise de l'utilité de son apprentissage par leurs citoyens. Les États-Unis n'ont pas de langue officielle en tant que nation, mais l'immense hégémonie de l'anglais semble avoir convaincu nombre de ses citoyens qu'ils peuvent vivre comme si c'était le cas. Sur une planète où le multilinguisme est la norme, un tel isolationnisme peut constituer un pari risqué. Dans un passage extraordinaire portant sur la sociologie de l'anglais, sous le non moins extraordinaire titre *The Parochialism of World Languages (Le chauvinisme des langues du monde)*, Fishman tirait déjà la sonnette d'alarme :

Les facteurs qui ont de toute évidence favorisé l'emploi et l'accroissement national et international de la langue anglaise – les relations économiques avec le monde anglophone, le statut social (reflété par les revenus ou le niveau d'éducation) et l'interaction avec la technologie moderne et les médias de masse – tendent en même temps à empêcher la plupart des anglophones d'apprendre les langues et les cultures des autres peuples du monde, précisément en raison de la domination anglophone dans ces domaines cruciaux. Le chauvinisme engendré par une telle isolation est ultimement désastreux dans les domaines de la technologie, de la science et de l'industrie et pourrait faire s'éroder la supériorité même qui amène le monde vers l'anglais aujourd'hui, ce qui entraînerait éventuellement une migration vers d'autres langues supérieures. C'est uniquement si les importants efforts mondiaux pour apprendre l'anglais sont égalés de façon croissante par des efforts d'apprentissage des langues (et des valeurs, des traditions et des objectifs) du reste du monde par les anglophones que l'extraordinaire position actuelle de l'anglais comme langue seconde pourra s'établir avec plus de solidité que ne le firent les précédentes *lingua franca* de l'histoire mondiale. Dans un monde de plus

en plus interactif, l'acceptation de l'anglais pourrait se lier davantage à l'acceptation des autres par les anglophones de naissance. Malheureusement, nous en savons beaucoup plus sur la manière de montrer au monde à parler anglais (ne fuisse qu'un tout petit peu), que nous en savons sur la façon d'aider les anglophones de naissance à découvrir le monde (Fishman, 1977, p. 334-335).

La vision de Fishman devrait constituer la pierre d'achoppement de l'aménagement linguistique et de l'élaboration des politiques en matière de langues aux États-Unis. Elle dévoile la possibilité d'une société au sein de laquelle chacun jouit de la perspective de la langue et de la culture des autres. Plutôt que de fuir nos communautés multilingues naturelles, nous devrions les accueillir comme les ressources qu'elles sont et demander leur aide pour entrer dans le nouveau millénaire. En lieu et place, nous avons cédé le terrain à ceux qui souffrent d'une « aversion persistante pour [...] le multiculturalisme [...] et ont vu les unions politiques légendaires et celles qui sont en train de s'accomplir comme des sortes de cages dorées » (Colomines, 2005, p. 211). Sans une confession complète et sans un renoncement au péché du monolinguisme invétéré et agressif, les États-Unis courent le risque de perdre tous les avantages qu'ils ont obtenus pour eux-mêmes et pour le monde. Malheureusement, un tel dénouement ne semble pas près de s'accomplir. Bien au contraire.

BIBLIOGRAPHIE

- Andersson, T. et M. Boyer (1970). *Bilingual Schooling in the United States*, vol. 1 et 2, Washington, US Government Printing Office.
- Brock-Utne, B. et R. K. Hopson (dir.) (2005). *Languages of Instruction for African Emancipation: Focus on Postcolonial Contexts and Considerations*, Cape Town, Centre for Advanced Studies of African Society.
- Colomines, A. (2005). « Minority Languages Promotion and Planning in Europe », *Language Promotion and Planning in Europe and Russia: Acts of the International Seminar*, 28 et 29 septembre 2004, Elista, Kalmoukie, Fédération de Russie, Elista, Kalmyk State University, p. 205-211.
- Conversi, D. (2007). « Mapping the Field: Theories of Nationalism and the Ethnosymbolic Approach », dans A. S. Leoussi et S. Grosby (dir.), *Nationalism and Ethnosymbolism: History, Culture and Ethnicity in the Formation of Nations*, Edinburgh, Edinburgh University Press, p. 15-30.
- Coulmas, F. (1992). *Language and Economy*, Oxford, UK, Blackwell Publishers.
- Dawkins, J. (1991). *Australia's Language: The Australian Language and Literacy Policy*, Canberra, Australian Government Publishing Service.
- Edwards, J. (2009). *Language and Identity: An Introduction*, New York, Cambridge University Press.
- Edwards, J. (dir.) (1984). *Linguistic Minorities, Policies and Pluralism*, London, Academic Press.

- État d'Arizona. Chambre des représentants (2010). *House Bill 2281*, Forty-ninth Legislature, Second Regular Session, Phoenix.
- Fishman, J. (1991). *Reversing Language Shift: Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, Clevedon, Multilingual Matters.
- Fishman, J. (1977). « English in the Context of International Societal Bilingualism », dans J. Fishman, R. L. Cooper et A. W. Conrad (dir.), *The Spread of English: The Sociology of English as an Additional Language*, Rowley, MA, Rowley House Publishers, p. 329-336.
- Fishman, J. (1968). « Nationality-Nationalism and Nation-Nationism », dans J. Fishman, C. Ferguson et J. Das Gupta (dir.), *Language Problems of Developing Nations*, New York, John Wiley & Sons.
- Fishman, J., C. Ferguson et J. Das Gupta (dir.) (1968). *Language Problems of Developing Nations*, New York, John Wiley & Sons.
- Fitzsimmons-Doolan, S. (2009). « Is Public Discourse about Language Policy Really Public Discourse about Immigration? A Corpus-based Study », *Language Policy*, vol. 8, n° 4, p. 377-402.
- Galindo, R. et J. Vijil (2004). « Language Restrictionism Revisited: The Case Against Colorado's 2000 Anti-Bilingual Education Initiative », *Harvard Latino Law Review*, vol. 7, p. 27-61.
- Gándara, P. et M. Hopkins (dir.) (2010). *Forbidden Language: English Learners and Restrictive Language Policies*, New York, Teachers College Press.
- Garcia, E. E. et autres (1995). *Meeting the Challenge of Linguistic and Cultural Diversity in Early Childhood Education*, New York, Teachers College Press.
- Gordon, M. (1964). *Assimilation in American Life: The Role of Race, Religion and National Origins*, New York, Oxford University Press.
- Heath, S. B. (1972). *Telling tongues: Language Policy in Mexico, Colony to Nation*, New York, Teachers College Press.
- Jernudd, B. H. (1971). « Notes on Economic Analysis for Solving Language Problems », dans J. Rubin et B. H. Jernudd (dir.), *Can Language be Planned? Sociolinguistic Theory and Practice for Developing Nations*, Honolulu, University of Hawaii Press, p. 263-276.
- John-Steiner, V. P. (1971). *Early Childhood Bilingual Education*, New York, Modern Language Association.
- Jordan, M. (2010). « Arizona Grades Teachers on Fluency: State Pushes School Districts to Reassign Instructors with Heavy Accents or Other Shortcomings in their English », *Wall Street Journal*, 30 avril, <http://online.wsj.com/article/SB10001424052748703572504575213883276427528.html> (page consultée en septembre 2010).
- Kaplan, R. B. et R. B. Baldauf (1997). *Language Planning from Practice to Theory*, Clevedon, UK, Multilingual Matters.
- Kelman, H. C. (1971). « Language as Aid and Barrier to Involvement in the National System », dans J. Rubin et B. H. Jernudd (dir.), *Can Language be Planned?*, Honolulu, University Press of Hawaii, p. 21-51.
- Kelman, H. C. (1969). *Language as Aid and Barrier to Involvement in the National System*, Consultative Meeting on Language Planning Processes, Honolulu, East-West Center.

- Lambert, W. E. et G. R. Tucker (1972). *Bilingual Education of Children: The St. Lambert Experiment*, Rowley, MA, Newbury House.
- Leibowitz, A. (1969). *Educational Policy and Political Acceptance: The Imposition of English as the Language of Instruction in American Schools*, Washington, DC, Educational Resources Information Center.
- Lieberson, S. et T. J. Curry (1971). « Language Shift in the United States: Some Demographic Clues », *International Migration Review*, vol. 5, n° 2, p. 125-137.
- Lo Bianco, J. (1987). *National Policy on Languages*, Canberra, Australian Government Publishing Service.
- Mackey, W. (2004). « Forecasting the Fate of Languages », dans J. Maurais et M. A. Morris (dir.), *Languages in a Globalizing World*, New York, Cambridge University Press, p. 64-81.
- Macnamara, J. (1971). « Successes and Failures in the Movement for the Restoration of Irish », dans J. Rubin et B. H. Jernudd (dir.), *Can Language Be Planned? Sociolinguistic Theory and Practice for Developing Nations*, Honolulu, University of Hawaii Press, p. 65-94.
- Maurais, J. et M. A. Morris (dir.) (2004). *Languages in a Globalizing World*, New York, Cambridge University Press.
- Menken, K. et O. García (dir.) (2010). *Negotiating Language Policies in Schools: Educators as Policymakers*, New York, Routledge.
- Moore, P. (2006). « Tucson Call Centers Booming: Bilingual Workforce Is Key », *Inside Tucson Business*, 10 mars, www.azbiz.com/articles/2006/03/16/news/news02.txt (page consultée en juin 2010).
- Morris, M. A. (2004). « Effects of North American Integration on Linguistic Diversity », dans J. Maurais et M. A. Morris (dir.), *Languages in a Globalizing World*, New York, Cambridge University Press, p. 143-156.
- Nieto, S. (2004). *Affirming Diversity: The Sociocultural Context of Multicultural Education*, 4^e édition, White Plains, NY, Longman.
- Pool, J. (1972). « National Development and Linguistic Diversity », dans J. A. Fishman (dir.), *Advances in the Sociology of Language*, vol. 2, The Hague, Mouton, p. 213-230.
- Roosens, E. (1989). *Creating Ethnicity: The Process of Ethnogenesis*, Newbury Park, CA, Sage Publications.
- Rubin, J. et B. Jernudd (dir.) (1971). *Can Language Be Planned? Sociolinguistic Theory and Practice for Developing Nations*, Honolulu, University of Hawaii Press.
- Schlyter, B. N. (2004). « Sociolinguistic Changes in Transformed Central Asian Societies », dans J. Maurais et M. A. Morris (dir.), *Languages in a Globalizing World*, New York, Cambridge University Press, p. 157-187.
- Smith, A. (2007). « The Power of Ethnic Traditions in the Modern World », dans A. S. Leoussi et S. Grosby (dir.), *Nationalism and Ethnosymbolism: History, Culture and Ethnicity in the Formation of Nations*, Edinburgh, Edinburgh University Press, p. 325-336.
- Spolsky, B. (2004). *Language Policy*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Tollefson, J. W. (2002). « Limitations of Language Policy and Planning », dans R. B. Kaplan (dir.), *The Oxford handbook of applied linguistics*, New York, Oxford University Press, p. 416-425.
- Trudgill, P. (1991). « Language Maintenance and Language Shift: Preservation Versus Extinction », *International Journal of Applied Linguistics*, vol. 1, n° 1, p. 61-69.
- Turi, J.-G. (1977). *Les dispositions jurido-constitutionnelles de 147 États en matière de politique linguistique*, Québec, Université Laval.
- Weinstein, B. (1983). *The Civic Tongue: Political Consequences of Language Choices*, New York et London, Longman.